

AVIS N° 118 - 2019 / BRVM / DG

UNILEVER CI

Augmentation de capital par apport en numéraire

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société UNILEVER CI procédera à l'augmentation de son capital par apport en numéraire.

Cette opération, portant sur un montant de quarante-cinq milliards neuf cent dix-sept millions (45 917 000 000) FCFA, entraînera la création de neuf millions cent quatre-vingt-trois mille quatre cent (9 183 400) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille (5 000) FCFA chacune.

Les caractéristiques de l'opération sont :

- Un Droit Préférentiel de Souscription (DPS) sera attaché à chacune des actions anciennes (01 droit pour 01 action ancienne) avec une parité de souscription de **5,70185 actions nouvelles pour 01 action ancienne.**
- La date de fermeture des registres étant fixée au **vendredi 26 juillet 2019**, l'action cotera **ex-droit préférentiel de souscription** à partir du **mercredi 24 juillet 2019** ;
- Conformément au communiqué de l'émetteur, la **valeur théorique** du Droit Préférentiel de Souscription est de **1 000 FCFA** ;
- La période de cotation DPS est fixée du **26 juillet au 16 août 2019** ;
- La période de souscription des actions nouvelles est fixée du **26 juillet au 26 août 2019** ;
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au **1^{er} janvier 2019**.

EA
NA

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 12 juillet 2019

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes
d'Information,
Chargé de l'Intérim



Moussa DAVOU

